



Port Autonome de Cotonou

N°IFU: 3200800650214

Tél. (+229) 21 31 52 80/Téléfax: 21 31 28 91

E-mail: contact@pac.bj

BP 927 Cotonou – BENIN

www.portcotonou.com

DIRECTION GENERALE

Cotonou, le 22 Octobre 2021

Avis d'appel à candidature N° 1704/21/PAC/DG/DPSOI/DFC/DREISPS/SEGPF

La Direction Générale du Port Autonome de Cotonou envisage de recruter un Chef du Département Financier dont profil ci-joint, disposant de connaissances, aptitudes et expériences professionnelles avérées, capables de lui permettre d'être immédiatement opérationnel dans une Direction des Finances et de la Comptabilité.

Sous l'autorité du Directeur des Finances et de la Comptabilité, le Chef du Département Financier a pour mission, de superviser les activités de la Direction des Finances et de la Comptabilité.

Les dossiers de candidatures numérisés (en format PDF), seront adressés au Directeur Général du Port Autonome de Cotonou à l'adresse ehoueton@pac.bj au plus tard le 11 novembre 2021 à 12 heures très précises et devront comporter :

- 1 lettre de motivation ;
- une attestation du diplôme requis ;
- 1 Curriculum vitae.

COTONOU, Le 22 Octobre 2021

LE DIRECTEUR GENERAL



Albert Joris THYS.



PROFIL DU CHEF DU DEPARTEMENT FINANCIER

Le Chef du Département Financier a pour mission, d'assurer la supervision des activités de la Direction des Finances et de la Comptabilité.

1. Activités

Sous l'autorité du Directeur des Finances et de la Comptabilité, il met en pratique et orchestre la mise en place des décisions. Il représente un appui primordial pour le Directeur des Finances et de la Comptabilité dans ses fonctions de représentation. A ce titre :

- il pilote les projets financiers, comptables et organisationnels ;
- il supervise la mise en place des systèmes et procédures financière et comptable ;
- il assure la veille comptable, fiscale, et juridique au sein de la Direction ;
- il fait le suivi du recouvrement des créances ;
- il coordonne la gestion des immobilisations ;
- il coordonne l'élaboration et le suivi du budget ;

En collaboration avec le Directeur des Finances et de la Comptabilité, il effectue les tâches suivantes :

- mise en place et suivi des tableaux de bord ;
- pilotage du système de gestion et du système d'information ;
- suivi et optimisation de la gestion de la trésorerie ;
- organisation et suivi du contrôle interne ;
- participation aux clôtures mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles ;
- mise en place des outils de suivi et de mesure des performances internes ;
- la révision périodique des comptes ;
- l'organisation de la réconciliation des comptes et la réalisation des états financiers (OHADA et IFRS) intermédiaires.
- etc.

A la demande de son supérieur hiérarchique, il peut être amené à réaliser des études financières, comptables et économiques liées aux décisions d'investissement.



2. Compétences

Les compétences techniques doivent être diversifiées et complètes dans les domaines comptables, fiscaux, sociaux, juridiques et de gestion, afin de conseiller les équipes chaque fois que nécessaire. A ce titre, il doit avoir :

- de solides connaissances et expériences avérées en finances, comptabilité, contrôle de gestion, fiscalité, droit et en gestion ;
- une parfaite maîtrise des techniques comptables, financières et fiscales ;
- une parfaite maîtrise des techniques d'analyse et de gestion financière ;
- une bonne maîtrise des outils, méthodes et approches de gestion efficace du budget ;
- une bonne maîtrise de la législation fiscale et en cerner la problématique et les enjeux ;
- avoir des habiletés évérées à élaborer et à analyser les états de synthèse ;
- des aptitudes éprouvées en maîtrise des logiciels comptables et financiers ;
- un sens aiguë de l'observation, de l'analyse et de synthèse ;
- de solides capacités à appliquer la réglementation béninoise et IFRS ;
- une maîtrise parfaite de l'utilisation des différents logiciels de bureautique (Excel, Word, Internet Explorer, ...) ;
- une maîtrise parfaite de l'utilisation des logiciels spécifiques (JD Edwards, SAGE,...);
- de réelle capacité dans la recherche de l'information et sa mise en application ;
- une forte capacité d'organisation, de planification, de coordination, de communication interne ;
- une forte capacité rédactionnelle ;
- une grande capacité d'écoute ;
- Etc

3. Savoir-être

- faire preuve de disponibilité et avoir le sens du service ;
- avoir une bonne maîtrise des normes professionnelles en matière comptable et financière ;
- faire preuve de rigueur et d'incorruptibilité pour faire prévaloir le sens du service public et du respect de la loi et des normes ;
- être structuré, discret, assidu, ordonné et méthodique ;



Port Autonome de Cotonou

N°IFU: 3200800650214

Tél. (+229) 21 31 52 80/Téléfax: 21 31 28 91

E-mail: contact@pac.bj

BP 927 Cotonou – BENIN

www.portcotonou.com

- avoir le sens de l'impartialité, de la responsabilité, de l'intégrité et d'honnêteté ;
- être efficace et professionnel ;
- avoir le sens du respect de la hiérarchie ;
- avoir des aptitudes et le sens du travail en équipe, son animation et la capacité d'assurer l'interface entre plusieurs structures ;
- etc.

4. Qualification

- être titulaire d'un BAC+5 en comptabilité, contrôle et audit
- avoir au moins 5 années d'expériences en cabinet ou dans une direction financière.

COTONOU, Le 22 Octobre 2021

LE DIRECTEUR GENERAL



Albert Joris THYS